



Centre Hospitalier de la Basse-Terre
Direction Générale
Dossier suivi par : Niçoise CHALUS
☎ 0590 80 54 20
✉ nicoise.chalus@ch-labasseterre.fr
📞 0590 80 54 30 📠 0590 80 54 21

Basse-Terre, le 8 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHBT est maintenant occupé depuis 3 semaines par des personnes qui luttent contre la vaccination et ceci suite aux premières suspensions, annoncées à plusieurs reprises par note de service et enfin par mise en demeure sous huitaine.

Cette situation est intolérable et indigne de la part de personnels hospitaliers, pour les patients et leurs collègues ; singulièrement le personnel du CHBT a répondu aujourd'hui à plus de **93%** aux critères définis par la loi, schémas vaccinaux amorcés, certificats de guérison ou encore contre-indications.

Parmi les 7% restants de personnels suspendus, certains campent avec des appuis extérieurs devant les entrées de l'hôpital en bloquant régulièrement les équipes de relève des soignants et plus longtemps encore le personnel technique, logistique et administratif en fonction de leur bon vouloir. Les livraisons de linge et de repas ont été entravées certains jours et des fournisseurs incontournables pour le fonctionnement d'un hôpital ont été empêchés de pénétrer dans l'établissement.

Des tonnes de détritus ont été déversés devant les entrées, un référé du tribunal en date du 22 octobre demande à l'UTS/UGTG de libérer tous les accès sous peine d'une astreinte de 1 000€ par jour, celle-ci a débuté le 3 novembre 2021. Nous ferons bien sûr appliquer la liquidation de cette mesure et ainsi faire payer l'organisation incriminée. Mais aussi, des malveillances ont été commises et des plaintes déposées. Des constats d'huissiers ont été faits régulièrement. Tous les surcoûts engendrés par ces blocages seront également facturés et exigés par voie judiciaire.

Entre temps, tous les jours les forces de l'ordre nous accompagnent comme ils le peuvent, pour permettre de libérer les accès et de permettre au CHBT de fonctionner le mieux possible dans ces circonstances. Les procédures administratives et judiciaires peuvent paraître longues mais elles sont incontournables.

Je comprends la lassitude et le découragement des personnels qui ne peuvent plus se rendre à leur parking au sein du CHBT, surtout en cas de problème de mobilité et le sentiment de pression et d'ambiance suffocante à attendre et passer devant un barrage. Je vous remercie de la ténacité dont vous avez fait preuve pour intégrer vos postes de travail et que nos missions ont pu être assurées pour le mieux dans ces circonstances grâce à vous. Je rappelle que ce n'est pas une grève légale, aucun préavis n'a été déposé. Et même si c'était le cas, le droit de grève est un droit collectif et son exercice est individuel. **Nul ne peut être contraint à faire grève, le blocage de l'accès au lieu de travail, visant à paralyser l'activité, est illégal. De plus, les personnels du CHBT suspendus ne sont plus en activité et n'ont donc plus leur qualité de représentations syndicales pour certains.**

.../...

Vous n'avez pas à baisser les yeux et vous sentir mal face à ces personnes comme certains d'entre vous me l'ont signalé.

Quelles est la légitimité de ces personnes à poursuivre le blocage ! A la fois en terme de représentativité en nombre mais aussi en terme de légalité.

Dès vendredi matin, nous avons mis en place une équipe de gardiennage privée pour éviter de nouvelles exactions et suivre les intrusions illégales dans les services de soins par ces personnels non habilités. Des sanctions disciplinaires pourront suivre si nécessaire.

Nous ferons tout le nécessaire cette semaine avec le concours des forces de l'ordre et de la préfecture pour lever le blocage des véhicules, des encombrants et des personnes à l'entrée principale du CHBT.

J'émets le vœu qu'au travers ce communiqué distribué également à la presse, nos voix s'unissent pour dénoncer ces exactions en tout genre, aux médias d'arrêter de faire la part belle à cette organisation néfaste en terme de santé publique et d'accès aux soins et qu'enfin les usagers et le personnel du CHBT puissent recouvrer enfin une organisation et des services dignes d'un hôpital.